



AVIS PUBLIC

## Dépôt du rapport financier 2024

*(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 105.1)*

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par le soussigné, de ce qui suit :

Il sera procédé au dépôt du rapport financier de la Ville de L'Île-Perrot pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et du rapport du vérificateur externe, lors d'une séance extraordinaire du conseil qui se tiendra le mardi 15 juillet 2025 à 19 h dans la salle Florian-Bleau de l'hôtel de ville sis au 110, boulevard Perrot.

Donné à L'Île-Perrot, ce 7 juillet 2025.

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier par intérim